



La CAF me demande un trop perçu sur 2 ans RSA et APL

Par **mimi1902**, le **25/07/2019** à **13:25**

bonjour

suite à un controle fiscal auquel j'ai fourni tous les documents demandé on m'annonce que vu que je pars voir ma famille souvent que j'étais considérée que j'habitais à l'étranger et que je ne devais pas recevoir le rsa et ils me demande un remboursement de 26000 euros.

pour vous expliquer ma situation en fait après un accident de travail et un divorce au meme temps je suis passée par une sale periode que j'ai eu vraiment du mal a me lever et pour pouvoir me reorienter j'aime suis inscrite pour passer un diplome de comptabilite et gestion en candidat libre car je n'avais pas les moyens de faire autrement et que ce n'était pas financé et vu que je e retrouve seul et que je deprime et je suis malade et que ma mere est malade je rentrais souvent voir ma famille pour etre soutenue et les soutenir aussi comme ca je me sortais de mon cercle infernal. a aucun momnet je ne pensais que je devais declarer mes absence car j 'avais un loyer un projet de reorientation j'étais disponible pour le marche du travail je postulais a des offres mais mon handicap ne m'as pas permis de trouver un travail et je comptais me mettre en auto entrepreneur.

en mars la caf me fais un controle fiscal je fourni tous les documents j'éte honnete sur mes absence et la je viens de recevoir une notification comme quoi je leur doit 26000 a rembourser tout de suite je peux contester la decision ou demander une remise gracieuse je ne sais pas quoi fair e je stress et je ne sais pas quelles zont les consequence du non paiement et comment je peux faire??? merci de m'aider a voir plus clair et me dire la demarche a suivre dans ce cas la

un grand merci d'avance

Par **Visiteur**, le **25/07/2019** à **13:59**

Bonjour

Si vous suivez strictement les instructions, vous ne pouvez guère vous tromper. La CAF a donc tendance à chercher la culpabilité, réelle souvent

Ce site peut vous être utile
<https://aadac.org/litiges/>

Par **mimi1902**, le **25/07/2019** à **18:16**

merci beaucoup j'espere que je vais pouvoir trouver une solution car me deprime depuis hier en plus je ne sais pas ce qui se passe dans le casa de nos paiment de la dette ? est ce que je peux aller en prison? je n'ai jamais ete hors la loi mais la je me suis faite avoir par naivete et non connaissance

Par **youris**, le **25/07/2019** à **18:55**

Bonjour,
Effectivement les aides et prestations sociales n'ont pas vocation à être versées aux personnes résidant hors de france.
Et la situation de personnes résidentes en toute discrétion à l'étranger et percevant des aides sociales françaises n'est pas exceptionnelle d'ou la vigilance de la CAF;
Vous pouvez saisir le médiateur de votre CAF;
Salutations

Par **mimi1902**, le **25/07/2019** à **19:06**

merci beaucoup je n'ai pas fais cela experes et jusqu'a mon accient j'ai jamais beneficier de quoi que ce soit comme aide c'est vraiment une situation critique apres je suis inscrite dans un processus de reorientation professionnelle suivant mon handicap et je ne pensais pas mal en faisant cela sachant que je percois paie mes factures mon loyer et m'aide a vivre et que s je devais vivre en fr

Par **mimi1902**, le **25/07/2019** à **19:06**

merci beaucoup je n'ai pas fais cela experes et jusqu'a mon accient j'ai jamais beneficier de quoi que ce soit comme aide c'est vraiment une situation critique apres je suis inscrite dans un processus de reorientation professionnelle suivant mon handicap et je ne pensais pas mal en faisant cela sachant que je percois paie mes factures mon loyer et m'aide a vivre et que s je devais vivre en france avec ce qui me reste j'aurai ete plus que precaire alors que avant je gagnais bien ma vie.